

## Panneau Extincteur Classe ABC Ø 200 mm

Référence : A6280077

### DESCRIPTION :

- Panneau incendie : “Extincteur” (pictogramme rouge/blanc)
- Format / taille : rond – Ø 200 mm
- Matériaux : vinyle autocollant | PVC rigide 2 mm | Aludibond 3 mm
- Fixation : vinyle adhésif | PVC/Aludibond à visser, riveter ou coller (selon support)
- Usage : vinyle intérieur | PVC intérieur/extérieur | Aludibond intérieur/extérieur (zones exigeantes)

### INFORMATION PRODUIT

#### Panneau incendie “Extincteur” rond Ø 200 mm

**Signalisation claire pour localiser rapidement un extincteur en cas d'urgence.** Ce panneau incendie rond diamètre 200 mm permet d'identifier immédiatement l'emplacement d'un extincteur et de sécuriser les zones de circulation, ateliers, entrepôts, bureaux, parkings ou ERP. Son pictogramme visible à distance améliore la réactivité lors d'un départ de feu et participe à la conformité de votre signalisation de sécurité.

Disponible en **vinyle souple autocollant**, **PVC rigide 2 mm** ou **Aludibond 3 mm**, il s'adapte à tous les environnements (intérieurs et extérieurs selon matériau) et à vos contraintes de pose.

#### Points forts

- **Identification immédiate de l'extincteur** (lecture rapide, pictogramme explicite)
- **Format rond Ø 200 mm** : visibilité renforcée, harmonisé avec la signalétique incendie
- **3 matériaux au choix** pour s'adapter au support et à l'environnement
- **Pose simple** : autocollant (vinyle) ou fixation mécanique (panneaux rigides)
- **Durabilité** : bonne tenue dans le temps, y compris en zones de passage

#### Pourquoi installer un panneau extincteur ?

- **Signaler l'emplacement d'un extincteur** de manière permanente et visible
- **Réduire le temps de recherche en situation d'urgence**
- **Structurer votre plan de signalisation incendie** dans les locaux professionnels
- **Faciliter les contrôles sécurité** (audit, inspection, registre sécurité incendie)

#### Caractéristiques du panneau extincteur rond Ø 200 mm



- **Type** : Panneau de signalisation incendie – extincteur
- **Forme** : Rond
- **Diamètre** : 200 mm
- **Coloris** : Rouge / blanc (signal incendie)
- **Matériaux disponibles** :
  - **Vinyle souple autocollant** (adhésif)
  - **PVC** (panneau rigide)
  - **Aludibond 3 mm** (panneau composite aluminium, haute rigidité)
- **Utilisation** :
  - Vinyle : intérieur (support lisse, propre et sec)
  - PVC : intérieur / extérieur abrité selon exposition
  - Aludibond 3 mm : intérieur / extérieur (recommandé zones exposées)
- **Fixation (selon version)** :
  - Vinyle : **autocollant**
  - PVC / Aludibond : **vissage, rivetage ou collage** (selon support)

## Quel matériau choisir pour votre signalisation extincteur ?

### Vinyle souple autocollant

Idéal pour une pose rapide sur surface lisse (porte, cloison, armoire, vitre). Solution économique et propre.

### PVC rigide 2 mm

Bon compromis pour un affichage durable sur mur, poteau, cloison. Recommandé si vous voulez un panneau plus "structurel" qu'un autocollant.

### Aludibond 3 mm

Le choix "chantier/extérieur/zone exigeante" : très rigide, stable, adapté aux environnements plus contraignants.

## Conseils de pose et d'implantation

- Positionnez le panneau à **hauteur de regard**, proche de l'extincteur, **sans obstacle visuel**.
- Assurez-vous qu'il reste **visible même si une porte s'ouvre** ou si du stockage évolue.
- Pour le **vinyle** : surface **dégraissée**, sèche, sans poussière (sinon l'adhésif fait grève).
- Pour **PVC/Aludibond** : privilégiez une fixation adaptée au support (mur béton, cloison, métal, grillage...).

## Conformité et signalisation incendie

Toutes les opérations d'entretien doivent être consignées dans un [registre de sécurité incendie](#), accompagné d'un **plan d'implantation des extincteurs** mis à jour.

## Implantation sur site

- Les extincteurs doivent être installés dans les **zones de passage et dégagements**, visibles et facilement accessibles.
- Ils peuvent être protégés par un coffret ou une armoire, à condition que la [signalisation incendie](#) soit **claire et permanente**.
- Leur emplacement doit permettre une utilisation immédiate et ne pas gêner la circulation. Ils doivent aussi rester opérationnels malgré les variations de température.



- Un extincteur doit couvrir **200 m<sup>2</sup> maximum par niveau**, avec un minimum de **deux appareils par établissement**.
- Chaque extincteur doit être **fixé à un support solide**, et la poignée de portage ne doit pas dépasser **1,20 m du sol**.
- Les appareils doivent être choisis en fonction des **risques présents**, y compris les risques électriques.

Optimisez votre [sécurité incendie et évacuation](#) avec notre gamme complète de panneaux conformes aux normes. Consultez également notre [consigne de sécurité et d'évacuation](#) pour un plan d'intervention efficace et découvrez notre sélection de [panneaux incendie](#) pour une signalétique intégrée.

Information importante : cet équipement participe à la prévention des risques et doit être choisi en cohérence avec les spécificités de votre site et de votre activité.

### Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A6280057 Modèle - PVC 2 mm

Réf. A6280076 Modèle - Aludibond 3 mm

Réf. A6280077 Modèle - Vinyle Souple Autocollant

